



Genève, le 8 juin 2016 . 2861-2016

Le Conseil d'Etat

2861-2016

Département fédéral de l'intérieur (DFI)
Monsieur Alain Berset
Conseiller fédéral
Inselgasse 1
3003 Berne

Concerne : Consultation fédérale relative au projet d'ordonnance fixant la contribution pour la prévention générale des maladies

Monsieur le Conseiller fédéral,

Notre Conseil a pris connaissance avec intérêt du projet d'ordonnance de fixation de la contribution pour la prévention générale des maladies, que vous nous avez adressé en date du 15 avril 2016. Nous approuvons ce projet d'ordonnance qui vise à augmenter le financement des programmes d'action cantonaux (PAC), soutenus par la Fondation Promotion Santé Suisse.

Les troubles psychiques, le vieillissement de la population et le financement du système de soins représentent de réels enjeux de santé publique et sont une priorité pour notre canton. Notre Conseil approuve dès lors la stratégie de la Fondation de renforcer les actions préventives dans ces différents domaines qui viendront élargir le dispositif genevois existant, actuellement centré sur la prévention de l'obésité.

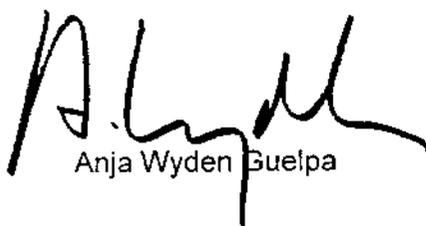
Nous soulignons l'importance et la nécessité de renforcer la lutte contre les maladies chroniques qui engendrent des coûts économiques élevés. Ce projet d'ordonnance permet de répondre à cet objectif, tout en s'alignant au niveau fédéral avec la stratégie "Santé2020" et avec celle des maladies non transmissibles (Stratégie MNT).

Notre Conseil souhaite que la Fondation Promotion Santé Suisse poursuive son rôle de coordination afin de garantir une cohérence des actions en matière de promotion de la santé et de prévention, et ceci d'autant plus si le champ d'action de la Fondation devait s'élargir.

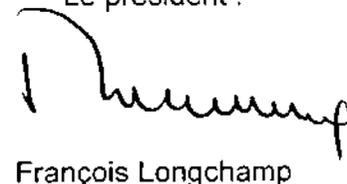
Nous vous remercions de l'attention que vous porterez à ce courrier et vous prions de croire, Monsieur le Conseiller fédéral, à l'assurance de notre très haute considération.

AU NOM DU CONSEIL D'ÉTAT

La chancelière :


Anja Wyden Guelpa

Le président :


François Longchamp